



OFFRE D'EMPLOI

CONSEILLER EN URBANISME

La Municipalité de Saint-Donat est à la recherche d'une personne qualifiée afin de pourvoir un poste permanent à titre de conseiller en urbanisme au sein de son Service de l'urbanisme et de l'environnement.

Sommaire de la fonction

Sous l'autorité du chef de division de l'urbanisme, la personne titulaire du poste a pour mandat d'exécuter les principales tâches suivantes :

1. Rédige les modifications aux différents règlements d'urbanisme
2. Accueille et analyse les demandes particulières des citoyens (dérogations mineures, PIIA, changement de zonage, etc.) et fait ses recommandations à son supérieur
3. Analyse les projets de développement tant du point de vue lotissement que réglementaire, fait des recommandations et des propositions, et assure le lien avec les différents services afin d'assurer le suivi des demandes
4. Analyse les dossiers et prépare la documentation en conformité avec le règlement municipal relatif à la constitution de celui-ci
5. Applique tous les règlements municipaux en vigueur notamment en termes de zonage, de construction et de toute autre nature connexe à l'urbanisme
6. S'assure de la conformité des projets en regard des permis autorisés par la Municipalité
7. Surveille et inspecte différents travaux régis par la division de l'urbanisme pour en assurer la conformité aux plans et devis acceptés ainsi qu'aux règlements pertinents
8. Fournit les informations nécessaires aux contribuables et aux entrepreneurs concernant les règlements d'urbanisme, ainsi que l'application des programmes de rénovation en vigueur à la Municipalité
9. Avise, si nécessaire, les personnes concernées des modifications à apporter pour se conformer aux divers règlements municipaux, vérifie si elles ont été effectuées et émet des avis ainsi que des constats d'infraction, s'il y a lieu
10. Accueille et accompagne les citoyens et les promoteurs dans le processus de soumission de projet et/ou de demande de permis et de certificats
11. Émet des permis et des certificats relatifs aux règlements d'urbanisme
12. Effectue toute autre tâche connexe requise par son supérieur

Exigences

- Détenir un diplôme d'études universitaires en urbanisme ou l'équivalent
- Avoir une bonne connaissance du *Code de construction du Québec (chapitre B-1.1, r.2)*
- Posséder deux (2) années d'expérience pertinente en matière d'inspection municipale ou dans un domaine semblable
- Avoir une bonne communication verbale et écrite
- Posséder une bonne connaissance des logiciels de la firme PG Solutions (constitue un atout)
- Être capable de planifier, organiser et contrôler plusieurs dossiers à la fois
- Avoir une bonne connaissance de l'anglais (constitue un atout)
- Être membre en règle de l'*Ordre des urbanistes du Québec* (constitue un atout)
- Avoir un bon esprit d'équipe et être ponctuel
- Posséder un permis de conduire valide

Durée, salaire et horaire de travail

Les horaires de travail et le salaire sont établis selon la convention collective de travail en vigueur.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'attention de madame Anouk Poitras-Guilbeault, directrice générale adjointe, à l'adresse suivante : dga@saint-donat.ca au plus tard à 16 h 30, le 2 juin 2017.

Notez que seules les personnes dont la candidature est retenue seront contactées.

LA FORME MASCULINE EMPLOYÉE DANS LE PRÉSENT TEXTE DÉSIGNE LES FEMMES ET LES HOMMES.